

## **DE L'URGENCE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE**

En ces temps de promesses et de constructions des politiques culturelles à venir, nous souhaitons partager nos vives inquiétudes, à l'endroit qui est le nôtre, celui des auteurs(es) et réalisateurs(trices) de documentaires de création.

Les deux piliers qui ont structuré la politique culturelle depuis André Malraux, sont : la diversité des formes et l'accès de tous à cette diversité. Mais dans le domaine de la télévision et du cinéma, depuis quelques années, le marché dicte l'accès et impose une uniformité des contenus. Si la création repose sur une économie, elle ne peut pas uniquement répondre aux principes qui régissent la majorité des secteurs, ceux de l'offre et de la demande. Car la culture n'est pas une activité économique comme les autres.

Nous craignons, en l'absence d'un engagement fort et lisible en matière de politique culturelle, une abdication des pouvoirs publics face aux lois du marché. C'est pourquoi nous appelons les candidats aux futures élections à préciser leurs projets.

La circulation des images est au cœur de tous les mouvements d'opinions, de toutes les stratégies politiques, de tous les événements de la vie sociale, qu'ils soient locaux ou internationaux. Les pouvoirs publics ne peuvent pas faire l'économie d'une réflexion responsable sur la production des images et leur diffusion.

Le documentaire de création est l'art du lien, de la rencontre, d'un regard ouvert et complexe sur le monde qui donne la parole aux autres, qui offre une diversité de récits et de représentations. Les spectateurs ne s'y trompent pas, tant l'intérêt est croissant pour les films documentaires diffusés dans les festivals, au cinéma, à la télévision et sur internet. Or, au regard de l'intérêt général pour le genre, l'économie du documentaire de création est trop fragile et sa diffusion, trop limitée. Il nous apparaît donc vital de renforcer la politique de soutien à son endroit, au nom de la mission de service public confiée à l'Etat par les citoyens.

Ainsi, l'Etat doit se préoccuper davantage de la diffusion des œuvres, seule façon de pérenniser son engagement dans la création. Il est aujourd'hui indispensable de redéfinir les objectifs de la politique culturelle de manière globale, par la nécessaire articulation de tous les champs d'intervention publique, de l'écriture à la diffusion.

Cette redéfinition de la politique culturelle est d'autant plus urgente que les usages numériques modifient déjà profondément le rapport des spectateurs aux œuvres. Le monde que l'on qualifie de « virtuel » est économiquement bien réel, et ses acteurs n'ont donc aucune raison d'échapper aux règles fiscales et à la nécessaire contribution de l'ensemble des diffuseurs d'œuvres au financement de la création. L'Etat doit également accompagner la révolution numérique par des régulations garantissant l'accès à la diversité des œuvres sur internet.

Construire la politique culturelle de demain, c'est de ce fait choisir entre laisser faire le marché et ceux qui en tiennent les rênes, ou proposer une pensée en actes pour retisser le lien entre les citoyens.

Nous, auteurs(es) réalisateurs(trices) de documentaires de création, sommes à l'endroit de la transversalité, présents à toutes les étapes de la vie des œuvres. Nous en appelons aux forces politiques qui se présentent aujourd'hui devant les Français. Le Ministère de la culture devra prendre une place centrale dans le nouveau quinquennat qui s'ouvrira en 2017. Nous y serons vigilants, et sommes disponibles pour œuvrer ensemble à redéfinir les fondements d'une politique culturelle humaniste et tournée vers l'avenir.

### **Les auteurs(es)-réalisateurs(trices) de « La Boucle documentaire »**

« La Boucle Documentaire » est un réseau de 14 organisations d'auteurs-réalisateurs, structurées au niveau national et régional.

AARSE (Association des Auteurs Réalisateurs du Sud-Est – Provence-Alpes-Côte d'Azur)  
ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)  
ADDOC (Association des cinéastes documentaristes)  
ALRT (Association Ligérienne des Réalisateurs et Techniciens – Pays de la Loire)  
ARBRE (Auteurs Réalisateurs en Bretagne)  
ATIS (Auteurs de l'Image et du Son en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)  
APARR (Association des Professionnels Audiovisuel Rhin-Rhône – Bourgogne-Franche-Comté)  
Le Plateau (Association des cinéastes, auteurs et réalisateurs de l'image et du son en Auvergne)  
Les Petites Caméras (Association de Cinéastes en Bourgogne)  
REAL (Association des Réalisateurs, Expérimentateurs et Auteurs en Languedoc-Roussillon)  
SAFIRE (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est)  
SAFIR Haut de France (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région – Hauts-de-France)  
SFR-CGT (Syndicat Français des Réalisateurs)  
SRF (Société des Réalisateurs de Films)